

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 16 avril 2012

CP 12/04-26

L'an deux mil douze, le 16 avril à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Premier Vice-Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote : MM. Baylet, Empociello, Massip, Moignard, Albert, Gonzalez, Descazeaux, Roger, Roset, Hébral, Marty, Lavabre, Capayrou et Quéreilhac ;

Absent excusé : M. Cambon.

CREDITS D'ACTION ECONOMIQUE

Pour favoriser les actions collectives mises en œuvre, promouvoir les savoir faire locaux et soutenir les actions économiques communes engagées sur le territoire, le Conseil Général a mis en place un dispositif d'aides simples et sélectif à l'attention des acteurs économiques.

Il s'agit de :

- soutenir l'organisation et la promotion des filières de production et de transformation qui se créent ou se développent dans le département,
- faciliter et promouvoir la création d'entreprise ainsi que leur transmission,
- répondre à des besoins spécifiques émis par les entreprises appartenant à un secteur d'activité identique.

Les bénéficiaires sont les partenaires du Conseil Général (Chambres Consulaires, Associations, Collectivités Locales, Groupements Professionnels...) qui mettent en œuvre des actions dans les domaines mentionnés ci-dessus.

L'aide du département prend la forme de subvention attribuée au cas par cas, en fonction de l'intérêt stratégique et économique de l'opération pour le territoire départemental, mais aussi de la contribution de chaque partenaire participant à l'opération.

En application de ces dispositions le comité technique « Avenir Entreprise » s'est réuni le 26 janvier 2012 en vue d'examiner les dossiers de demande de subvention présentés ci-après.

1. CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Salon SIANE en octobre 2011 à Toulouse

► LES RAISONS

Le salon S.I.A.N.E (Salon Inter-régional de l'Industrie) a eu lieu pour la 7ème année consécutive à Toulouse.

Organisé à l'initiative de la Région Midi-Pyrénées, ce salon professionnel a pour objectif de présenter l'ensemble des entreprises industrielles de Midi-Pyrénées et ainsi de mettre en avant les savoir-faire régionaux.

► DESCRIPTION DU PROGRAMME

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn-et-Garonne coordonne le stand des entreprises Tarn-et-Garonnaises et ce sont, cette année, 10 entreprises qui y ont participé :

ALMECA (Labastide-du-Temple), CELSO (Bressols), CRISTIN EROSION (Grisolles), ELECTRO EROSION (Grisolles), GILBERT (Reyniès), GOUBIER (Montauban), ABES (Montauban), SIBI (Montauban), SUD PROJET (Labastide Saint-Pierre), 3R (Montauban) .

► COÛT DE L'OPÉRATION

Le coût de cette opération s'élève à **25 330 €**, décomposé comme suit :

OBJET DES DEPENSES	MONTANT EN € HT
location de 10 stands	13 500,00 €
frais CCI	3 830,00 €
communication	4 000,00 €
frais accueil	4 000,00 €
TOTAL	25 330,00 €

► PLAN DE FINANCEMENT

Le plan de financement a été établi comme suit :

subvention du Conseil Général (sollicitée)	2 000,00 €
subvention de la Communauté d'Agglomération de Montauban	4 000,00 €
participation entreprises	13 500,00 €
participation de la CCI	5 830,00 €
TOTAL	25 330,00 €

► AVIS DU COMITÉ « AVENIR ENTREPRISE »

Après examen de la demande, le **comité technique « Avenir Entreprise »**, dans sa séance du 26 janvier 2012, considérant qu'il s'agit d'une manifestation qui représente un appui auprès des industriels du département en partenariat avec la CCI, propose d'accorder à la **Chambre de Commerce et d'Industrie**, une subvention d'un montant de **2 000 €** pour la **participation au salon SIANE les 11,12 et 13 octobre 2011 à Toulouse.**

2. CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

Fête du Pain – Rallye 2CV / mai 2011

► LES RAISONS

La Chambre de Métiers, en partenariat avec la Chambre Professionnelle de la Boulangerie, participe à un certain nombre de manifestations visant à promouvoir le pain en Tarn-et-Garonne en tant qu'élément essentiel de notre culture alimentaire nationale.

Ces actions permettent à l'ensemble des artisans-boulangers de mieux faire connaître leur savoir-faire dans ce domaine.

► DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le 15 mai 2011, les Artisans-Boulangers se sont mobilisés dans toute la France pour animer la Fête du Pain.

En Tarn-et-Garonne, la Chambre Professionnelle de la Boulangerie a décidé de renouveler l'opération « La ballade des pains » avec l'association des « Amis de la 2CV » selon la formule rallye qui attire de plus en plus de participants.

Cette manifestation s'est déroulée le 15 mai 2011 à l'occasion de la Saint Honoré (patron des boulangers), en suivant un circuit touristique et gastronomique établi en collaboration avec les boulangers participants ainsi que les membres du club automobile .

Les deux chevaux Citroën de collection ont défilé sur les routes du département . Elles ont servi de support à divers messages publicitaires , de moyen de distribution et de promotion des produits de la boulangerie artisanale .

► COUT DE L'OPERATION

Le coût de cette opération est le suivant :

OBJET DES DEPENSES	MONTANT EN € HT
Matières premières	212,00 €
Frais publicitaires(plaques des 2CV)	727,00 €
Déplacement des animateurs	346,00 €
TOTAL	1 285,00 €

► PLAN DE FINANCEMENT

Le plan de financement s'établit comme suit :

Participation de la Chambre Professionnelle de la Boulangerie	485,00 €
Subvention du Conseil Général sollicitée	800,00 €
TOTAL	1 285,00 €

► AVIS DU COMITÉ « AVENIR ENTREPRISE »

Après examen de la demande, **le comité technique « Avenir Entreprise »**, dans sa séance du 26 janvier 2012, considérant qu'il s'agit d'une manifestation grand public permettant de valoriser la filière du pain, propose d'accorder à la **Chambre de Métier et de l'Artisanat de Tarn-et-Garonne**, une subvention d'un montant de **800 €** pour l'organisation du **la fête du Pain -Rallye en 2CV de mai 2011** .

3. CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT **Salons des véhicules d'occasion 2012**

► LES RAISONS

La FNA 82 (Fédération Nationale Automobile) organise depuis plusieurs années, un salon de l'automobile d'occasion qui se déroulera, cette année encore, en deux temps au Cours Foucault à Montauban soit :

- le salon de l'occasion du printemps 2012,
- le salon de l'occasion de l'automne 2012.

► DESCRIPTION DU PROGRAMME

Ce salon consiste à rassembler les professionnels de l'automobile autour d'une manifestation d'envergure afin de montrer leurs produits et de se faire connaître auprès du plus grand nombre.

Les objectifs sont aussi, à travers cette action, de montrer au grand public la qualité et le savoir faire des participants en matière de fiabilité, de sécurité et de services.

Ce salon se déroulera au cours Foucault à Montauban et réunira les professionnels volontaires afin de mettre à leur disposition un espace d'exposition de véhicules d'occasion, plus de 400 véhicules seront ainsi exposés à travers une vingtaine d'entreprises participantes.

Ce salon remporte un succès grandissant auprès de la clientèle, grâce à une importante campagne de communication menée auprès des principaux médias du Tarn-et-Garonne (radios, presse, annonces...).

► COÛT DE L'OPÉRATION

Le coût de cette opération pour les deux salons printemps et automne est le suivant :

OBJET DES DEPENSES	MONTANT EN € HT
Communication	14 800,00 €
Droit d'accès du Cours Foucault	900,00 €
Frais de gardiennage	4 000,00 €
Location de chapiteau	2 000,00 €
Fête et réception	1 600,00 €
TOTAL	23 300,00 €

► PLAN DE FINANCEMENT

Le plan de financement s'établit comme suit :

Autofinancement	9 900,00 €
Participation des exposants	7 400,00 €
Mairie de Montauban	1 000,00 €
Subvention du Conseil Général sollicitée	5 000,00 €
TOTAL	23 300,00 €

► AVIS DU COMITÉ « AVENIR ENTREPRISE »

Après examen de la demande, le comité technique « Avenir Entreprise », dans sa séance du 26 janvier 2012, considérant :

- qu'il s'agit d'une manifestation de promotion de l'industrie automobile destinée à favoriser les échanges de véhicules d'occasion et neufs,

- que cette manifestation est portée par le syndicat national de l'automobile au plan départemental.,

propose d'accorder à la **Chambre de Métier et de l'Artisanat de Tarn-et-Garonne**, une subvention d'un montant de **5 000 €** pour l'organisation du **salon des véhicules d'occasion 2012** .

4. CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT

Dispositif Artisans Messagers 2012

► LES RAISONS

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) du Tarn et Garonne anime une action en direction de la jeunesse, laquelle se déroule en milieu scolaire et propose une découverte ludique et interactive des métiers du bâtiment, contribuant activement à l'orientation scolaire et professionnelle, voire à la naissance de vocations.

► DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le projet s'adresse à des classes de CM1, CM2 et aux collégiens dans l'ensemble du département. L'opération est animée par des artisans, professionnels du bâtiment, spécialement formés par la CAPEB selon un cahier des charges élaboré en partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale.

Les objectifs sont de sensibiliser des jeunes aux métiers du bâtiment et d'être un outil en matière d'orientation auprès des élèves en recherche d'orientation professionnelle.

► COÛT DE L'OPÉRATION

Le coût de cette opération pour les deux salons Printemps et Automne est le suivant :

OBJET DES DEPENSES	MONTANT EN € HT
Communication	1 650,00 €
Animation pédagogique	5 200,00 €
Frais de matériaux	6 000,00 €
Frais bureautique et encadrement par agents CAPEB	2 820,00 €
TOTAL	15 670,00 €

► PLAN DE FINANCEMENT

Le plan de financement s'établit comme suit :

Conseil Régional	2 500,00 €
Crédit Agricole	1 000,00 €
Grand Montauban	1 000,00 €
DIRECCTE / FSE	2 000,00 €
Subvention du Conseil Général sollicitée	4 000,00 €
Autofinancement CAPEB 82	5 170,00 €
TOTAL	15 670,00 €

► AVIS DU COMITÉ « AVENIR ENTREPRISE »

Après examen de la demande, le **comité technique « Avenir Entreprise »**, dans sa séance du 26 janvier 2012, considérant:

- qu'il s'agit d'une manifestation en faveur de la jeunesse de Tarn et Garonne afin de favoriser l'émergence de vocations dans le secteur de l'artisanat,
- qu'elle doit permettre, à travers des témoignages d'artisans, de faire partager des savoir faire artisanaux, voire locaux,

propose d'accorder à la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Tarn-et-Garonne**, une subvention d'un montant de **4 000 €** pour l'organisation du **Dispositif Artisan Messenger 2012**.

Je vous demanderais de bien vouloir délibérer sur l'octroi des subventions sollicitées.

Je vous précise que ces subventions seraient prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental de l'exercice en cours sur l'article 657415, sous-fonction 91.

Autorisation d'engagement 2012	46 000 €
Engagement à la commission permanente de ce jour	11 800 €
Disponible	34 200 €

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu l'avis du comité technique « Avenir Entreprise » du 26 janvier 2012,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde les subventions suivantes :
 - 2 000 € à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tarn-et-Garonne pour la participation du salon SIANE les 11, 12 et 13 octobre 2011 à Toulouse ;
 - 800 € à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Tarn et Garonne pour l'organisation de la Fête du pain – Rallye en 2CV en mai 2011 ;
 - 5 000 € à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Tarn et Garonne pour l'organisation du salon des véhicules d'occasion 2012 ;
 - 4 000 € à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Tarn et Garonne pour l'organisation du Dispositif Artisans Messenger 2012 ;
- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 657415, sous-fonction 91 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,